

Nos institutions encouragent chacun des membres du personnel à déclarer les problèmes/ incidents survenus appelés événements indésirables.

Afin de diminuer au maximum ces désagréments, le personnel est invité à déclarer tout incident.

Les événements qui peuvent être déclarés concernent : La vérification de votre identité, nom, prénom, date de naissance / Les incidents liés aux médicaments, à l'hygiène... / Les chutes / Etc

Ci-dessous, voici quelques actions mises en œuvre suites aux déclarations de l'année :

**TOUT ÉVÉNEMENT INDÉSIRABLE  
DÉCLARÉ OFFRE L'OPPORTUNITÉ  
D'ÉVITER UN NOUVEL INCIDENT. C'EST  
POUR CHACUN DE NOUS LA FAÇON  
LA PLUS CONCRÈTE D'AUGMENTER LA  
SÉCURITÉ DE NOS PATIENTS !**

## IDENTITOVIGILANCE

Suite à plusieurs incidents au niveau de l'identification des patients, nous avons mis en place différentes actions d'amélioration :

- Pour le personnel : Rappel de la vigilance par rapport à l'identité des patients et mise en place d'un système de traçabilité de la vérification du port du bracelet.
- Pour les patients hospitalisés : Rappel de l'importance du port du bracelet et de la vérification des données y figurant. Mise à jour de la brochure « Patient Partenaire : Identifiez-moi ».



## PRÉVENTION DES CHUTES

Le type d'incident le plus déclaré concerne les chutes. Nous avons donc mis en place différentes actions sur nos sites hospitaliers :

- Rappel des bonnes pratiques afin de prévenir le risque de chute nommées « précautions universelles » telles que : enclencher les freins, dégager l'environnement, etc.
- Mise en place de veilleuse dans certaines unités de soins en test sur les sites de Mons - Constantinople et Warquignies pour permettre aux patients de se déplacer en toute sécurité durant la nuit.
- Test d'un nouvel outil permettant de suivre les chutes via un système de capteur de mouvements.
- Amélioration du marquage au sol et de l'éclairage à l'entrée du parking sur le site de Lobbes.



---

SACHEZ QUE VOUS POUVEZ, VOUS AUSSI, NOUS AIDER DANS L'AMÉLIORATION CONTINUE ET NOUS SOUMETTRE VOS SUGGESTIONS SUR LE SITE INTERNET ET COMPLÉTER LE FORMULAIRE À L'ADRESSE SUIVANTE : [HTTPS://WWW.JOLIMONT.BE/](https://www.jolimont.be/) FAITES-NOUS-PART-DE-VOTRE-EXPÉRIENCE.

---